



UN REGARD SUR LES PERSONNES AIDANTES EN ONTARIO

RAPPORT PLEINS FEUX -
DÉCEMBRE 2025



TABLE DES MATIÈRES

Message du président du conseil et de la direction générale	3
Un regard sur les personnes aidantes en un coup d'oeil	5
Rôle et responsabilités de la personne aidante	6
Santé et bien-être de la personne aidante	8
Impact financier du rôle de personne aidante	10
Concilier le travail et l'aidance	11
Expérience avec le système de santé	12
Se préparer pour l'avenir	14
Que pouvez-vous faire ?	15
Méthodologie	16
Annexe	17





MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Aujourd’hui, 4,2 millions d’Ontariens et d’Ontariennes prennent soin d’un membre de leur famille, d’un·e partenaire, d’un·e ami·e ou d’un·e voisin·e, et ce nombre devrait atteindre 6,5 millions d’ici 2030.

Le vieillissement de la population, l’augmentation de l’espérance de vie et la transition vers des soins en milieu communautaire ont accru la charge et la durée du rôle de personne aidante, exerçant une pression sans précédent sur les personnes aidantes.

Les personnes aidantes continuent de signaler des niveaux élevés d’épuisement, 68 % d’entre elles affirmant avoir atteint leurs limites. L’an dernier, 28 % ont dû réduire ou cesser leurs activités de personne aidante en raison du stress associé. De plus, 18 % ont déclaré qu’elles auraient dû arrêter, mais ne pouvaient pas le faire, car personne d’autre ne pouvait prendre le relais. Lorsque les personnes aidantes cessent de fournir des soins, les répercussions se font ressentir pour elles-mêmes, pour la personne dont elles prennent soin, pour notre système de santé et au-delà.

Plus des deux tiers des personnes aidantes s’attendent à ce que leur rôle devienne plus difficile au cours des prochaines années. Dans 30 % des cas, cela s’explique par la perte du soutien des autres membres de leur famille qui ne sont plus disponibles ou qui vieillissent et ne peuvent plus aider, ou parce qu’elles ne peuvent plus se permettre de financer une aide rémunérée. On recommande souvent aux personnes aidantes de bâtir leur « cercle de soutien » afin de ne pas devoir tout assumer seules, mais ces structures de soutien s’affaiblissent. À mesure que ce soutien se fragilise, les personnes aidantes devront porter une charge de travail encore plus lourde seules, une responsabilité qu’elles ne peuvent tout simplement pas soutenir.

La pression et l'épuisement associés au rôle de personne aidante ont des répercussions de plus en plus importantes sur notre société et notre économie.



Près d'une personne aidante sur cinq déclare avoir amené la personne dont elle prend soin à l'urgence parce qu'elle avait besoin d'une pause, ce qui a entraîné 1,9 million de visites à l'urgence l'an dernier pour du répit. Avec un coût moyen de 323 \$ par visite, l'épuisement des personnes aidantes et l'absence de soutien au répit ont représenté une dépense estimée à 643 millions de dollars pour les hôpitaux de l'Ontario en 2024-2025.



Les personnes aidantes qui occupent un emploi sont de plus en plus nombreuses à quitter ou à envisager de quitter le marché du travail pour mieux assumer leur rôle de personne aidante. L'an dernier, une personne sur quatre a quitté son emploi ou cessé de travailler en raison de ses responsabilités en tant que personne aidante. De plus, 41 %, soit 1,7 million d'Ontariens et d'Ontariennes déclarent envisager de quitter le marché du travail pour assumer leur rôle de personne aidante.



Les personnes aidantes signalent éprouver une plus grande précarité financière en raison de leurs responsabilités de personne aidante. Le coût moyen mensuel déboursé atteint désormais 758 \$, soit une augmentation par rapport aux 641 \$ en 2024. Cette pression supplémentaire, combinée à l'incertitude économique croissante, fait de la contrainte financière l'un des aspects les plus stressants du rôle de personne aidante.



Les personnes aidantes éprouvent des difficultés à préserver leur santé et leur bien-être. Ainsi, 72 % d'entre elles déclarent que leur rôle les empêche de maintenir de saines habitudes de vie, les rendant plus vulnérables aux problèmes de santé. Cette situation aggrave progressivement les risques pour leur santé, un phénomène qui ne doit pas être ignoré.



Depuis la création de l'OSANO, 900 000 nouvelles personnes aidantes supplémentaires ont été identifiées en Ontario, et une forte hausse est prévue au cours des prochaines années. Cette croissance impliquera davantage de personnes nécessitant un soutien accru. Sans celui-ci, les répercussions sur leur santé, sur celle des personnes accompagnées, sur le système de santé et sur la main-d'œuvre ontarienne seront majeures.

L'OSANO continuera de jouer un rôle clé en offrant le soutien nécessaire aux personnes aidantes. D'année en année, l'OSANO rejoint un plus grand nombre de personnes aidantes grâce à ses programmes et services conçus pour soutenir leur santé et leur bien-être. Que ce soit par la formation, le soutien par les pairs, la Ligne d'aide 24/7 ou l'un des nombreux autres programmes offerts, nous entendons constamment que l'OSANO fait une différence. Cette demande croissante permet à l'OSANO d'élargir son offre de services et de renforcer sa collaboration avec les dirigeants du système de santé et les employeurs, afin de s'assurer que les personnes aidantes soient reconnues, incluses et soutenues dans leur rôle.

Les données présentées dans ce rapport servent non seulement à orienter le travail de l'OSANO, mais sont aussi partagées à large échelle avec le gouvernement, les partenaires du système de santé, les organismes qui interagissent avec les personnes aidantes et le public. L'objectif est d'assurer une compréhension commune de la réalité vécue par les personnes aidantes et des ressources nécessaires pour leur permettre d'exercer leur rôle de manière durable.

Sincèrement,

Yves Savoie

Président du conseil d'administration, Organisme de soutien aux aidants naturels de l'Ontario

Amy Coupal

Directrice générale, Organisme de soutien aux aidants naturels de l'Ontario



UN REGARD SUR LES PERSONNES AIDANTES EN UN COUP D'OEIL

En Ontario, on estime qu'il y a 4,2 millions de personnes aidantes. Près de trois sur quatre affirment ne pas savoir comment elles pourront poursuivre leur rôle de personne aidante.

38 % fournissent plus de 10 heures de soins par semaine

69 % se sentent tellement épuisées qu'elles ne savent pas comment elles vont continuer

72 % affirment que leur rôle de personne aidante les empêche de maintenir leurs propres habitudes de vie saines

76 % craignent de ne pas être en mesure d'assumer toutes leurs responsabilités de personne aidante à l'avenir

1,9 M de visites à l'urgence pour permettre à une personne aidante de prendre une pause

Les personnes aidantes déboursent en moyenne 758 \$ par mois en frais liés à l'aide

25 % ont contracté un prêt ou utilisent une ligne de crédit

41 % ont envisagé de quitter leur emploi pour pouvoir consacrer plus de temps à l'aide

62 % souhaiteraient que leur employeur leur offre davantage de soutien





RÔLE ET RESPONSABILITÉS DE LA PERSONNE AIDANTE

RÔLE DE LA PERSONNE AIDANTE

La majorité des personnes aidantes prennent soin de leurs parents vieillissants, de leurs conjoint·e·s ou de leurs grands-parents. Elles soutiennent le plus souvent quelqu'un présentant des problèmes liés au vieillissement, notamment des enjeux physiques et de mobilité, ainsi que des enjeux cognitifs comme un trouble neurocognitif ou la maladie d'Alzheimer. Quinze pour cent prennent soin d'une personne vivant avec un trouble de santé mentale ou une dépendance. L'an dernier, la proportion de personnes aidantes fournissant plus de 10 heures de soins par semaine est passée de 34 % à 38 %.

Nombre de personnes dont elles prennent soin	(%)
1	81
2	16
Plus de 3	3



Pour qui les personnes aidantes fournissent-elles des soins ?	(%)
Parents ou beaux-parents	45
Famille élargie	27
Conjoint·e ou partenaire	21
Enfant	11
Ami·e, voisin·e, collègue	7
Autre	5

Principale condition de santé de la personne dont elles prennent soin	(%)
Vieillissement / fragilité	40
Problème physique	31
Problème cognitif	25
Problèmes cardiovasculaires ou respiratoires	21
Accident / chirurgie	18
Trouble de santé mentale et dépendance	15
Douleur chronique de longue durée	8
Cancer	7
Autres problèmes de santé	6
Problèmes de santé liés à la COVID-19	1

RESPONSABILITÉS DE LA PERSONNE AIDANTE

Offrir un soutien émotionnel constitue la principale responsabilité d'une personne aidante, suivie de tâches telles que la planification des rendez-vous (61 %), la participation aux rendez-vous (69 %), l'aide pour les tâches à l'intérieur et à l'extérieur du domicile (63 %) et les besoins en transport (68 %).

Tâches liées au rôle de personne aidante	2025 (%)	2024 (%)
Soutien émotionnel	74	77
Participation aux rendez-vous	69	N/A
Besoins en transport	68	72
Tâches à l'intérieur et à l'extérieur du domicile	63	66
Planification des rendez-vous	61	64
Recherche et identification de soutiens / services	59	N/A
Paiement des dépenses	58	58
Traduction de l'information	57	55
Soutien en santé mentale	55	57
Soutien cognitif	53	56
Gestion des finances ou des dépenses	53	57
Gestion des affaires juridiques	47	41
Soutien physique	46	52
Tâches médicales de base	46	48
Soins personnels	38	40
Procédures ou traitements médicaux	32	30



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DE LA PERSONNE AIDANTE

Comme les années précédentes, les personnes aidantes soulignent la difficulté à assumer leur rôle, tant sur le plan mental que physique. Près de la moitié (46 %) se sentent seules, isolées et déprimées, 60 % se sentent épuisées, 52 % estiment que cela affecte leur santé, et 72 % affirment que leur rôle de personne aidante les empêche de maintenir leurs propres habitudes de vie saines. Les personnes aidantes sont surtout préoccupées par la détérioration de la santé des personnes dont elles prennent soin, par le fait de veiller à ce que leurs besoins soient comblés, et la conciliation entre leur rôle de personne aidante et leurs obligations familiales. Pour 54 % d'entre elles, les conséquences sur leur propre santé représentent une source de stress significative.

Aspects du rôle de personne aidante qui sont sources de stress	2025 (%)	2024 (%)
Faire face à la détérioration de la santé de la personne dont elles prennent soin	65	65
Veiller à ce que les besoins de la personne dont elles prennent soin soient comblés	60	60
Gérer leurs propres émotions	56	55
Équilibrer le rôle de personne aidante et les responsabilités familiales	55	58
Trouver des services pour la personne dont elles prennent soin	54	51
Changements et défis liés à la santé de la personne aidante	54	N/A
Équilibrer le rôle de personne aidante et le travail	51	56
Financer, payer les factures, payer pour les besoins de la personne dont elles prennent soin, médicaments, fournitures, etc.	47	41



Expérience des personnes aidantes	2025 (%)	2024 (%)
Se sentir tellement fatigué·e que l'on a du mal à accomplir les tâches nécessaires	77	79
Craindre de ne pas être en mesure d'assumer toutes ses responsabilités de personne aidante à l'avenir	76	75
Avoir le sentiment de ne pouvoir assumer aucune responsabilité supplémentaire par rapport à ce que l'on fait déjà	75	78
Ne plus pouvoir profiter des activités que l'on appréciait auparavant	75	76
Se sentir incapable de maintenir ses propres comportements sains	72	N/A
Se sentir tellement épuisé·e qu'on ne sait pas comment continuer, malgré la nécessité de continuer	69	72
Avoir l'impression d'avoir atteint sa limite, malgré la nécessité de continuer	68	72

LE COÛT DE L'ÉPUISEMENT

L'an dernier, 28 % ont dû réduire ou cesser leurs activités de personne aidante en raison du stress associé. De plus, 18 % ont déclaré qu'elles auraient dû arrêter, mais ne pouvaient pas le faire, car personne d'autre ne pouvait prendre le relais.

Près d'une personne aidante sur cinq déclare avoir amené la personne dont elle prend soin à l'urgence parce qu'elle avait besoin d'une pause, ce qui a entraîné 1,9 million de visites à l'urgence l'an dernier pour du répit. Avec un coût moyen de 323 \$ par visite, l'épuisement des personnes aidantes et l'absence de soutien au répit ont représenté une dépense estimée à 643 millions de dollars pour les hôpitaux de l'Ontario en 2024-2025.



Nombre de fois où la personne aidante a amené la personne dont elle prend soin à l'urgence pour prendre une pause	(%)
1	22
2	28
3	9
4	18
5	13
6 ou plus	9

PERSPECTIVES DES PERSONNES AIDANTES

67 % des personnes aidantes s'attendent à ce que leur rôle devienne encore plus difficile au cours des prochaines années, et 3 sur 4 s'inquiètent de leur capacité à continuer de fournir le niveau de soins qui sera nécessaire. Celles et ceux qui craignent de ne pas pouvoir fournir ces soins se tourneront vers d'autres membres de la famille, des services de soins à domicile financés par le gouvernement ou privés, ou vers des foyers de soins de longue durée.

Le rôle de personne aidante deviendra plus difficile parce que...	(%)
La personne dont elles prennent soin aura besoin de plus de soins	66
Il sera plus difficile d'assumer les responsabilités à mesure que les personnes aidantes vieillissent	49
D'autres obligations familiales prendront du temps	18
Le travail sera plus exigeant	17
Les soutiens financés par le gouvernement ne fourniront pas les soins nécessaires	15
Elles devront probablement s'occuper davantage de personnes	13
Les autres personnes aidantes vieillissent et ne pourront plus aider	13
Les autres personnes aidantes partageant les responsabilités ne pourront plus aider	12
Elles ne pourront plus continuer à payer pour obtenir de l'aide	12

Actions entreprises si la personne aidante ne peut plus fournir de soins	(%)
Confier les responsabilités à un autre membre de la famille	34
Recourir à des soins à domicile financés par le gouvernement	33
Payer quelqu'un pour prendre en charge les responsabilités	24
Placer la personne dont elle prend soin dans un établissement collectif ou un foyer de soins de longue durée	18
Placer la personne dont elle prend soin dans une résidence pour personnes aînées	16
Obtenir des subventions gouvernementales pour payer des prestataires de soins	14
La personne dont elle prend soin recevrira simplement moins de soins	8
Ne sait pas ce qu'elle fera	13



IMPACT FINANCIER DU RÔLE DE PERSONNE AIDANTE

Un tiers des personnes aidantes subissent des répercussions financières liées à leur rôle, avec des dépenses mensuelles moyennes de 758 \$ par mois (contre 641 \$ en 2024). Pour couvrir ces coûts, la majorité puise dans ses finances personnelles ou ses économies, mais une sur quatre a recours à un prêt ou une ligne de crédit. Le soutien financier reste le besoin le plus criant (24 %).

Dépenses mensuelles personnelles liées aux besoins de soins	(%)
Jusqu'à 499 \$	20 %
500 \$ - 999 \$	8 %
1 000 \$ - 2 000 \$	10 %
Plus de 2 000 \$	5 %
Ne paie rien moi-même	36 %
Ne sait pas	22 %

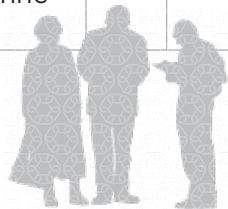


Comment financez-vous les coûts liés au rôle de personne aidante ?	2025 (%)	2024 (%)
Utilisation de mes finances personnelles	53	57
Économies	44	46
Réduction des dépenses	43	44
Les prestations de santé couvrent la majorité des dépenses	36	35
Soutien financier de la famille / famille élargie	36	35
Revenus provenant d'investissements	35	36
Soutien financier d'organismes gouvernementaux, de groupes bénévoles, d'organismes spécialisés ou de centres d'aide communautaires	33	31
Prêt ou ligne de crédit	25	25
Vente d'actifs	24	23

CONCILIER LE TRAVAIL ET L'AIDANCE

70 % des personnes aidantes travaillent. La conciliation entre travail et rôle de personne aidante demeure un défi, et le nombre de personnes aidantes qui envisagent de réduire leurs heures ou de quitter leur emploi continue d'augmenter. La plupart font des sacrifices au travail pour gérer leurs responsabilités de personne aidante, notamment en prenant des congés. Les personnes aidantes continuent de souhaiter davantage de soutien de la part de leur employeur.

Impact du rôle de personne aidante sur le travail	2025 (%)	2024 (%)	Actions entreprises en raison des responsabilités de personne aidante	2025 (%)	2024 (%)
Je sens que mes collègues de travail se montrent compréhensifs face à mon rôle de personne aidante.	65	68	Pris un ou plusieurs jours de congé	31	36
Je ne crains pas de perdre mon emploi à cause de mes responsabilités de personne aidante	64	61	Pris du temps libre au cours de la journée	31	31
J'aimerais recevoir davantage de soutien de la part de mon employeur	62	64	Arrivé·e en retard au travail ou dû partir plus tôt	24	26
Mon travail est flexible (heures de travail, possibilité de télétravail) pour me permettre de gérer mes responsabilités de personne aidante	62	60	Eu des difficultés à remplir ses responsabilités professionnelles	20	16
Mon employeur comprend mon rôle de personne aidante et ce que je fais pour gérer mes responsabilités de soins et professionnelles	61	62	Pris une pause dans son emploi pour gérer ses responsabilités de personne aidante	18	15
Je me retrouve souvent dans des situations où je dois prioriser mes responsabilités de personne aidante par rapport à mon travail	60	57	Réduit ses heures de travail	16	16
J'ai envisagé de réduire mes heures de travail ou de passer à un emploi à temps partiel pour pouvoir fournir de meilleurs soins	52	54	Ne pas avoir postulé à des emplois en raison des responsabilités de personne aidante	12	12
Je ne peux pas parler ouvertement de mon rôle de personne aidante sur mon lieu de travail	47	46	Perdu une partie ou la totalité des avantages liés à l'emploi	9	7
J'ai envisagé de quitter mon emploi pour pouvoir fournir de meilleurs soins	41	43	Refusé une opportunité de promotion	8	6
			A été congédié·e ou mis·e à pied en raison des responsabilités de personne aidante	3	6
			Quitté·e son emploi pour gérer ses responsabilités de personne aidante	5	6



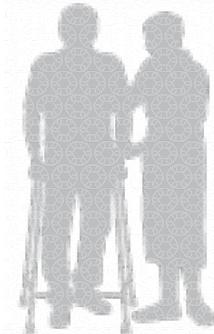


EXPÉRIENCE AVEC LE SYSTÈME DE SANTÉ

Les personnes aidantes assurent jusqu'à 90 % des soins dans le système de santé et considèrent leur rôle comme un soutien essentiel, contribuant à améliorer la santé des personnes dont elles prennent soin et à réduire les risques de blessures.

Pourtant, 43 % ne se sentent ni reconnues ni valorisées par le système. De plus, 50 % estiment que les prestataires de soins ne savent pas comment les aider dans leurs responsabilités de personne aidante, et 46 % des prestataires les interrogent sur leur bien-être souvent ou occasionnellement.

Implication et partage d'informations avec l'équipe de soins de santé : Dans le cadre de votre rôle de personne aidante, est-ce que les situations suivantes se sont produites souvent ou occasionnellement ?	Cas observés (%)
J'ai contribué à l'amélioration de la santé de la personne dont je prends soin en défendant le meilleur soin possible.	81
J'ai aidé la personne dont je prends soin à comprendre et à accepter le plan de soins ou le traitement.	80
J'ai partagé des informations avec les professionnels de santé ayant conduit à un diagnostic et/ou traitement plus rapide.	75
J'ai partagé des informations avec les professionnels de santé ayant permis d'éviter une erreur médicamenteuse.	65
J'ai partagé des informations avec les professionnels de santé ayant aidé à prévenir une situation dangereuse ou mettant la vie de la personne en danger.	59
J'ai partagé des informations avec les professionnels de santé ayant empêché qu'une action aille à l'encontre des valeurs culturelles ou spirituelles de la personne dont je prends soin.	48



CE QUE LES PERSONNES AIDANTES DISENT AVOIR BESOIN POUR RÉUSSIR DANS LEUR RÔLE

Pour réussir, les personnes aidantes indiquent qu'elles ont besoin de soutien financier, d'un accès plus rapide aux services de santé et de soutiens pour leur propre santé physique et mentale, incluant le répit et des services de counselling en santé mentale.

Principales initiatives nécessaires pour le succès des personnes aidantes *	(%)
Soutien financier – crédits d'impôt, déductions ou prestations	24
Accès plus rapide aux services de santé	18
Rendre les résidences pour personnes âgées plus abordables	17
Fournir des soins de longue durée de haute qualité et abordables	17
Augmenter le nombre de préposés aux services de soutien à la personne, d'infirmier·ère·s et de personnel	16

Soutien nécessaire pour l'épuisement et le stress des personnes aidantes	(%)
Soutien pour ma santé physique	30
Répit pour la personne dont je prends soin afin de pouvoir faire une pause	28
Services de counselling en santé mentale	28
Groupes de soutien pour les personnes aidantes	21
Services de coaching pour les personnes aidantes	19
Éducation sur des sujets liés au rôle de personne aidante	19
Être jumelé·e à une autre personne aidante	16

* Pour la liste complète, voir l'Annexe

SE PRÉPARER À L'AVENIR



Sachant que le nombre de personnes aidantes augmentera de manière significative au cours des prochaines années, l'OSANO travaille à élargir ses services afin de rejoindre davantage de personnes aidantes. Préparer les futures personnes aidantes à ce rôle constitue une approche préventive pour atténuer l'épuisement, la dépression et le déclin global de la santé et du bien-être des personnes aidantes dans la province.

En plus de fournir des soutiens directs aux personnes aidantes, l'OSANO continue de développer son travail au sein du système de santé, en collaborant avec les hôpitaux, les soins de longue durée, les soins à domicile et en milieu communautaire, ainsi que les soins primaires, afin de s'assurer que les personnes aidantes soient reconnues, incluses et soutenues en tant que membres de l'équipe de soins.

L'OSANO continuera de faire progresser son plan stratégique, en concentrant ses efforts sur la connexion des personnes aidantes aux soutiens dont elles ont besoin, l'intégration du rôle de personne aidante dans la culture du système de santé pour reconnaître et soutenir les personnes aidantes comme partenaires de soins, la co-création de solutions avec les personnes aidantes et les partenaires du système pour traiter les enjeux qui les concernent, et la valorisation des voix et des données des personnes aidantes pour influencer le changement.

Un remerciement tout particulier à nos bailleurs de fonds qui reconnaissent l'importance cruciale de ce travail et à nos partenaires du système qui intègrent les programmes de l'OSANO dans leurs organisations. Merci également aux 4,2 millions de personnes aidantes de l'Ontario qui donnent généreusement de leur temps et de leur énergie pour soutenir quelqu'un dans leur vie qui en a besoin.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?



Aider les personnes aidantes à s'identifier comme telles, plutôt que de se voir uniquement comme « fils », « fille », « conjoint·e » ou « ami·e », constitue une étape importante. Lorsque les personnes aidantes ne se reconnaissent pas comme telles, il est peu probable qu'elles cherchent du soutien. La meilleure façon d'atténuer l'épuisement est de rejoindre les personnes aidantes dès le début de leur parcours. C'est là que chacun de nous a un rôle à jouer. Que vous soyiez médecin, autre prestataire de soins, employeur, éducateur·rice, parent ou ami·e, vous connaissez une personne aidante. Demandez-lui comment elle va et faites-lui savoir que l'OSANO est là pour aider.

Si vous travaillez en milieu de soins, connectez-vous au Centre de soutien des partenaires de soins essentiels. L'équipe peut soutenir votre organisation dans l'adoption de politiques et pratiques favorables aux personnes aidantes, basées sur des données probantes et reconnues pour améliorer l'expérience des personnes aidantes, des patient·e·s et des prestataires de soins de première ligne. Orientez les personnes aidantes vers aidantsontario.ca. Qu'elles soient personnes aidantes depuis 10 ans ou qu'elles débutent dans ce rôle, l'OSANO dispose de ressources pouvant les aider.

TROIS ACTIONS QUE VOUS POUVEZ ENTREPRENDRE DÈS AUJOURD'HUI POUR SOUTENIR UNE PERSONNE AIDANTE :



Demandez à une personne aidante comment elle gère son rôle



Orientez-la vers aidantsontario.ca pour découvrir les programmes et services gratuits pour les personnes aidantes



Si vous êtes prestataire de soins ou employeur en contact avec des personnes aidantes, contactez le Centre de soutien des partenaires de soins essentiels pour savoir comment mettre en place des politiques et pratiques favorables aux personnes aidantes dans votre organisation

METHODOLOGY

Un sondage en ligne a été mené auprès de 903 personnes aidantes autodéclarées en Ontario, âgées de 16 ans et plus. Toutes les personnes participantes avaient répondu « oui » à la question suivante :

Au cours des 12 derniers mois, vous êtes-vous occupée d'une personne qui avait besoin d'aide à cause d'un handicap physique ou d'une déficience intellectuelle, d'un problème de santé mentale, d'une maladie chronique, d'une maladie dégénérative, d'un problème lié au vieillissement, d'une convalescence prolongée à la suite d'un accident ou d'une intervention chirurgicale, ou de soins palliatifs? Il est question ici d'apporter une aide ou de fournir un soutien, habituellement sans rémunération, à un membre de la famille, à un ami, à un voisin ou à toute autre personne. Cette aide peut être personnelle et comprendre diverses tâches, comme l'aide aux tâches ménagères, à la préparation des repas et à l'hygiène personnelle, ou encore aux travaux extérieurs. Il peut également s'agir d'un soutien physique, d'un soutien à accomplir certaines tâches liées aux soins de santé, comme le contrôle de la prise des médicaments, l'organisation des rendez-vous médicaux ou la participation à ceux-ci, voire la réalisation d'interventions médicales de base. Cette prise en charge peut également être de nature sociale ou émotionnelle, dans la mesure où vous apportez un soutien ou tenez compagnie à la personne pour lui permettre de s'intégrer davantage socialement, en la conduisant, en faisant des courses avec ou pour elle, ou toute autre tâche.



ANNEXE

Principales initiatives pour le succès des personnes aidantes	(%)
Fournir un soutien financier aux personnes aidantes – crédits d'impôt, déductions ou prestations	24
Obtenir un accès plus rapide aux services de santé, comme les tests de diagnostic ou les procédures pour la personne dont elles prennent soin	18
Rendre les résidences pour personnes aîné·e·s plus abordables	17
Fournir des soins de longue durée de haute qualité et abordables	17
Augmenter le nombre de préposé·e·s aux bénéficiaires, d'infirmier·ère·s et de personnel	16
Meilleures sources d'information – savoir qui contacter ou où aller pour obtenir de l'information	15
Offrir davantage de services pour la personne dont elles prennent soin	15
Avoir accès aux médecins, infirmier·ère·s et autres professionnels de santé	13
Améliorer la qualité des soins offerts dans les foyers de soins de longue durée, les résidences pour personnes aîné·e·s, les services aux aîné·e·s, etc.	12
Fournir un soutien en santé mentale aux personnes aidantes	12
Disposer d'un endroit ou d'une plateforme unique pour obtenir toutes les informations nécessaires en tant que personne aidante	12
Que les professionnel·le·s de santé aident à fournir le type d'information et de soutien approprié	11
Obtenir un accès plus rapide aux services de santé pour soi-même, comme les tests de diagnostic ou les procédures	10
Augmenter le soutien en santé mentale offert aux patient·e·s	10
Que les professionnel·le·s de santé reconnaissent le rôle des personnes aidantes	8
Plus de soutien de la part de mon employeur	6
Fournir et améliorer l'accès aux services de télémédecine	6
Autre priorité	1
Ne sait pas / Préfère ne pas répondre	9

À propos de l'Organisme de soutien aux aidants naturels de l'Ontario

L'Organisme de soutien aux aidants naturels de l'Ontario (OSANO) existe pour améliorer la vie des quelque 4 millions de personnes aidantes en Ontario ; des personnes ordinaires qui apportent un soutien physique et/ou émotionnel à un membre de leur famille, un partenaire, un ami ou un voisin. L'OSANO offre aux personnes aidantes un point d'accès unique à l'information, aux services et aux soutiens qui leur donnent les moyens de réussir dans leur rôle. Lorsqu'il existe des lacunes dans les programmes et services destinés aux personnes aidantes, l'OSANO collabore avec ces dernières, avec les professionnels de la santé et avec d'autres organisations pour trouver des solutions novatrices afin de combler ces manques, de sorte que toutes les personnes aidantes, quel que soit leur âge, leur situation ou leur lieu de résidence, puissent accéder au soutien dont elles ont besoin. L'OSANO est financé, en partie, par le ministère de la Santé.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'Organisme de soutien aux aidants naturels de l'Ontario et ne reflètent pas nécessairement celles de la province.

Ligne d'aide aux personnes aidantes de l'Ontario disponible 24/7 au 1-833-416-2273 (CARE)

L'Organisme de soutien aux aidants naturels de l'Ontario

Courriel : info@aidantsontario.ca
Téléphone : 416-362-2273 (CARE)
ou 1-888-877-1626

aidantsontario.ca

-  FB: [@caregiverON](#)
-  IG: [@ontariocaregiver](#)
-  YT: [ontariocaregiverorganization](#)
-  LI: [The Ontario Caregiver Organization](#)
-  Spotify: [Balado C'est le temps de parler](#)